

SORTIE D'AUTOMNE D'UNE DEMI-JOURNÉE
LE SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025 À CHARENTILLY



En ce début d'automne, nous vous proposons de nous rendre à Charentilly. Dans ce petit village situé non loin de Tours, se trouve un charmant manoir du XV^e siècle, remarquablement restauré : le manoir des Vieilles Lignerries. Accueillis par son propriétaire, M. Jacques Boullenger, nous découvrirons les différentes parties de ce beau domaine, à l'intérieur comme à l'extérieur. L'après-midi se terminera par la visite de l'église Saint-Laurent, à Charentilly, guidée par M. René-Claude Réthoré.

Petite nouveauté : Nous vous proposerons dorénavant deux départs. L'un au Logis des Gouverneurs à Tours et l'autre sur un parking proche de Tours, dans la direction de la sortie (cette fois, ce sera le parking du Auchan St Cyr, près de la station-service). Vous devrez impérativement indiquer votre choix sur la fiche d'inscription.

Michèle Boileau (*Commission Excursions*) Tél. 06 7000 3000

Programme de la journée

13 h 15.....	Rendez-vous devant le Logis des Gouverneurs, 25 avenue André-Malraux, Tours.
13 h 30.....	Départ du car.
13 h 50.....	Arrivée du car sur le parking du Auchan Saint-Cyr.
14 h 00.....	Départ du car.
14 h 30.....	Visite du manoir des Vieilles Lignerries à Charentilly.
16 h 45.....	Visite de l'église de Charentilly.
17 h 30.....	Départ pour Tours.

✂-----

COUPON D'INSCRIPTION

SORTIE À CHARENTILLY DU SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025

À adresser **avant le mardi 2 septembre 2025** à : Commission Excursions SAT, 37 avenue André-Malraux, 37000 Tours

Je soussigné(e)..... Mobile

Courriel.....

Réserve, pour la **sortie à Charentilly du samedi 6 septembre 2025** (2 places maxi) : places

Participation demandée : **30 €** par personne..... Montant du règlement..... €

Je joins un chèque de..... € établi à l'ordre de la SAT

Je prendrai le car : à Tours – au parking Auchan St Cyr (**Entourer l'arrêt choisi**)

À.....lesignature

LES INSCRIPTIONS (2 AU MAXIMUM PAR ADHÉRENT) SE FERONT DANS L'ORDRE D'ARRIVÉE DES COUPONS-RÉPONSES.
EN CAS DE DÉSISTEMENT, DANS LES DIX JOURS PRÉCÉDANT LA SORTIE, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ.